



Une association pour aider les enfants
à avoir moins peur et moins mal
lors des soins et à l'hôpital

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



Etablissement : Association Sparadrap

Adresse : 48 rue de la Plaine 75020 PARIS

Catégorie : 5 Type : R

Date de mise à jour : 14/09/2023



Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :



oui



Non



Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services



oui



Non



Sans objet



Personne référente pour le handicap : Myriam Bliidi, Chargée des projets et de la formation – myriam.bliidi@sparadrap.org / 01 43 48 76 47



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicaps

- Le personnel est formé
- Le personnel sera formé
- Sans objet

Le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes handicapées par la connaissance de la plaquette DMA «Bien accueillir les personnes handicapées»

Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé Oui Non
- Le personnel connaît le matériel Oui Non

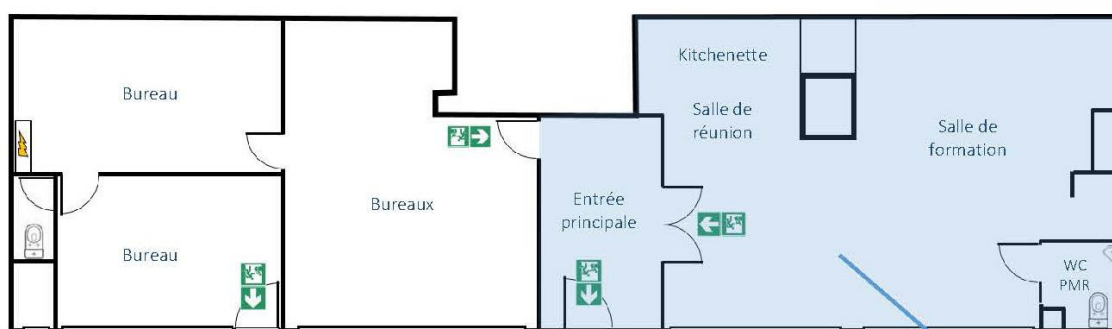
Consultation du registre public d'accessibilité

A l'accueil Sur le site internet

1. Prestations proposées :

- Formations continues
- Consultation et achat de documents pédagogiques
- Informations générales sur les soins et l'hospitalisation des enfants

2. Services / équipements présents dans l'établissement :



ERP de droit privé de 5^{ème} catégorie, Classé PE (petits établissements), de type R, susceptible de recevoir un effectif n'excédant pas 40 personnes, membres du personnel inclus.

Surface accessible au public

L'établissement occupe partiellement un bâtiment d'habitation dont le plancher bas est situé à plus de 8 mètres et dispose d'une entrée principale sur rue, permettant d'accéder au rez-de-chaussée (seul niveau exploité par l'association et accessible au public).

Les locaux sont distribués comme suit :

- Espace d'accueil et de présentation des publications
- Salle de formation
- Salle de réunion et kitchenette
- 1 cabine WC accessible à tous
- Zone de bureaux et sanitaire à usage du personnel.

- Stationnement adapté :

Il y a des places de stationnement adaptées à proximité de l'association.

- Abords :

Un cheminement accessible permet d'accéder à l'entrée principale. L'entrée principale est aisément repérable.

- **Accès au bâtiment :**

Le seuil est sans ressaut et présente un plan incliné de pente inférieure à 4%.

- **Le sanitaire comporte :**

- ✓ un dispositif permettant de refermer la porte derrière soi
- ✓ en dehors du débattement de porte, un espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour.
- ✓ une barre d'appui latérale à côté de la cuvette à hauteur comprise entre 0,70 m et 0,80 m (coude à l'aplomb du bord de la cuvette).
- ✓ Un lave mains



- **Accès à la salle de formation :**

Porte d'accès à la salle de formation principale : conforme, à double vantaux garantissant 77 cm de passage libre minimum chacun.

Le personnel se tient prêt à manœuvrer le second vantail le cas échéant. Les poignées de porte sont **facilement préhensibles** et manœuvrables en position « debout » comme « assis », ainsi que par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet.

Les portes ainsi que leur dispositif d'ouverture présentent un contraste visuel par rapport à leur environnement.

- **Mobilier : Conforme**

Le personnel encadrant veillera en permanence au positionnement des chaises pour garantir une largeur de circulation minimum de 120 cm avec rétrécissements ponctuels de 90 cm.

Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

Type d'équipement	Date d'intervention	Description
<i>Sonnette d'entrée</i>		